

COMMISSION DE GESTION 2023
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
*FINANCES, ECONOMIE,
INFORMATIQUE ET POPULATION*
(FIN)

OBJET : GESTION 2023

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner le dicastère Finances, économie, informatique et population, composée de Mme Sandra IMHOF ZRIOUI et M. Alexandre DESPONDS, président-rapporteur, s'est entretenue à plusieurs reprises avec M. David GUARNA, Municipal et divers-es collaborateurs/trices. Nous les remercions.

1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS

La sous-commission chargée d'examiner la gestion du dicastère *Finances, économie, informatique et population* a participé à 3 séances :

- **Lundi 26 février 2024, de 18h45 à 20h45 – Hôtel de Ville**
Première rencontre, avec M. David GUARNA, Municipal, Mme Marilyne DONZE, adjointe du chef de service et M. Giancarlo STELLA, chef de service finance ad intérim.
- **Mercredi 6 mars 2024, de 17h15 à 19h15 – Office de la population et Hôtel de Ville**
Visite et rencontre de l'office de la population et du service de l'informatique, avec M. David GUARNA, M. Philippe BROCCARD, chef de service informatique et population et Madame la préposée au contrôle des habitants.
- **Mercredi 13 mars 2024, de 16h15 à 17h00 – Hôtel de Ville**
Rencontre du bureau de la promotion économique avec M. David GUARNA et Mme Julie DEMATRAZ, déléguée à la promotion économique.

2. SERVICE DES FINANCES

Après le départ du responsable du service des finances en milieu d'année, le secrétaire municipal a temporairement pris en charge ce rôle, dans l'attente de l'arrivée du nouveau titulaire prévue pour le premier trimestre 2024.

La Municipalité explique qu'il n'y a pas de critères d'engagement, notamment dans le but de favoriser des personnes au chômage.

La Ville de Morges octroie plusieurs droits de superficie en faveur de tiers, tant pour des logements que pour des activités commerciales ou industrielles. Concernant la gestion des droits de superficie, la Municipalité indique qu'il n'y a pas de contrôles réalisés pour s'assurer que la société exploitante exerce une activité conforme au but du contrat. Elle précise qu'il n'y pas de réelle gestion des contrats, hormis la facturation des rentes.

Vœu n° 8 – 2023 : Que la Municipalité étudie la possibilité d'élaborer une stratégie pour la gestion, le contrôle et le suivi des droits de superficie.
--

3. OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population a connu d'importantes modifications dans son équipe, avec la démission successive de deux membres du personnel. Pour pallier cet imprévu, l'Office a dû s'adapter en attendant l'arrivée des nouveaux employés. L'ajustement des horaires d'ouverture des guichets et le recrutement temporaire d'un agent ont contribué à compenser cette pénurie de main-d'œuvre.

La sous-commission recommande que l'Office promeuve, sur ses formulaires et son site web, des alternatives de paiement telles que les virements bancaires ou TWINT. Cette suggestion fait suite à l'observation que certaines personnes envoient leurs formulaires par courrier ou les déposent directement dans la boîte aux lettres de l'Office avec le paiement en espèces, faute d'autres options.

4. SERVICE INFORMATIQUE

Pour répondre aux risques croissants dans le secteur de la sécurité informatique à l'échelle mondiale, le service informatique a recruté un ingénieur spécialisé en cybersécurité.

De surcroît, avec l'augmentation continue de la part et de la complexité de l'informatique, la charge de travail s'accroît également, ne laissant aucun répit au service. L'arrivée de ce spécialiste en cybersécurité offre une nouvelle dynamique au service. Toutefois, il est anticipé que pour maintenir l'efficacité et l'efficience du service informatique, une augmentation des équivalents temps plein (EPT) sera nécessaire à l'avenir.

Par ailleurs, la sous-commission exprime sa gratitude au service informatique pour avoir optimisé les achats de matériel informatique pour toute l'administration, permettant ainsi une meilleure gestion des coûts.

5. PROMOTION ECONOMIQUE

La sous-commission a eu une rencontre avec la déléguée à la promotion économique, qui est désormais pleinement intégrée à l'administration municipale, son poste n'étant plus partagé avec l'ARCAM. La Ville a maintenu son taux de 0.6 EPT pour la promotion économique morgienne et a accueilli une nouvelle collaboratrice le 1er février 2023.

Le passeport morgien, à la suite d'une évaluation des retours de l'édition précédente, a été renouvelé en 2023 avec une période d'action étendue. Le nombre d'entreprises participantes a également augmenté. Des réflexions sont en cours pour repenser et innover le concept du passeport morgien pour les années à venir.

Quant aux bons de naissance, offerts aux nouveaux parents, leur distribution a été pérennisée. Ces bons, au nombre de quatre et d'une valeur unitaire de 20 CHF, sont valables dans certains commerces morgiens pour l'achat de produits destinés à la naissance et aux enfants. Il est à noter que Morges compte environ 200 naissances par année.

6. SUIVI DES VŒUX EN SUSPENS

Aucun

7. CONCLUSION

L'année 2023 a connu plusieurs postes vacants au sein du dicastère, entraînant une nécessité pour les services de s'adapter et de se réorganiser afin de retrouver une certaine stabilité. Cette quête de stabilité semble avoir été atteinte vers la fin de l'année, puisque l'ensemble des équipes sont

désormais au complet ou le seront prochainement.

Pour conclure, la sous-commission juge que le service a su faire preuve d'une gestion à la fois efficace et efficiente tout au long de l'année écoulée. Elle désire aussi exprimer sa reconnaissance envers M. le Municipal, les chef-fe-s de service ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs du dicastère pour leur professionnalisme et leur engagement. Les échanges réalisés se sont distingués par leur clarté, leur pertinence et leur précision. De plus, l'absence d'un chapitre spécifique à l'unité géomatique dans notre rapport s'explique par le fait que la sous-commission n'a relevé aucun point particulier nécessitant une attention spécifique pour l'année 2023.

Pour la commission de gestion
Le président
Marc-Emmanuel Crippa

Pour la sous-commission FIN :
le président
Alexandre Desponds

RAPPEL DES VŒUX 2023

<p>Vœu n° 8 – 2023 : Que la Municipalité étudie la possibilité d'élaborer une stratégie pour la gestion, le contrôle et le suivi des droits de superficie.</p>
